



HAL
open science

Syntaxe et interlocution en français et en breton

Didier Bottineau

► **To cite this version:**

Didier Bottineau. Syntaxe et interlocution en français et en breton. C. Douay & D. Roulland. L'interlocution comme paramètre, Presses Universitaires de Rennes, pp.183-206, 2012, 978-2-7535-1755-4. hal-00770245

HAL Id: hal-00770245

<https://hal.science/hal-00770245v1>

Submitted on 4 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Syntaxe et interlocution en français et en breton

In this study, it is shown that the prototypical syntactic structure of simple and complex sentences in natural languages are neither static objects to be produced by applying rules, nor informational chains that itemize segments of meaning following a specific sequence. Rather, they must be considered as routinary courses of action in which speakers are trained through regular practice, the orthosyntactic agenda. As this succession is grounded in the experience of the interlocutive interplay, syntactic word order in the clause coincides with the sequence of effects normally produced by the speaker on the addressee, or, in the case of discourse (inner discourse and thinking, “endophasia”), on oneself reflexively. The first section of the study introduces the general principles. The second section applies the model to the syntax of French clauses, showing that the French routine consists in, first, activating an object of interlocutively shared knowledge (the subject) whose properties are, second, modified by the attribution of some original property (the “predicate”) under the sole responsibility of the speaker, with a progression from a supposedly shared representation to the introduction of an original, if not diverging, point of view in the dialogue. By contrast, the third section presents the case of Breton, whose orthosyntactic agenda is organized the opposite way: the initial element, which can be any functional phrase (the subject, the object, the attribute, any adverbial) is that which the speaker feels to be the most urgently needed element by the addressee because it will activate right at the start of the utterance the desired piece of knowledge or awareness: the preverbal onset is the speaker’s motive for the act of speech and is used as a trigger, and the construction of the verb’s conjugation has to adapt to this initial motive with remarkable flexibility. In conclusion, syntactic structures are to be defined as a biosemiotic process in which the attribution of pragmatic status to phrases is language-specific and grounded in the experience of interlocution, which should pave the way for an interlocution-based cognitive modelization of orthosyntactic agendas in general linguistic typology.

Le titre de la présente étude regroupe deux termes dont l’articulation appelle explicitation :

- la syntaxe : enchaînement de classes de segments catégorisés (NP, VP) munis d’un statut sémantique dans l’interprétation (thème et rhème, lorsqu’ils coïncident) ;
- l’interlocution : dynamique interactionnelle engageant des sujets en instance de contributions verbales alternées par le dialogue et comme contrainte expérientielle dans la formation des savoir-faire individuels et, par voie de formalisation, les langues naturelles, les lexiques, les systèmes morphosyntaxiques ;

A la racine de la théorie du langage, la parole humaine se présente comme un *processus dynamique à caractère biosémiotique relevant de la cognition distribuée* (Bottineau 2010fghi).

En matière de *distributivité*, la parole est « dans l'environnement » par ses manifestations physiques acoustiques (l'oral) et optiques (l'écrit), « dans les corps » par l'engagement moteur et sensoriel des sujets qu'elle recrute pour la participation aux interactions verbales, et « dans les esprits » par les engagements cognitifs multiples que suppose ce recrutement : l'intention de parler et de produire des effets, l'expérience des effets suscités par la confrontation à la parole.

En ce qui concerne la *biosemiosis*, la parole se produit par des comportements moteurs, la phonation, dont la perception suscite et amorce (mais pas : « stimule ») des événements mentaux tels que la convocation de notions par les unités lexicales (conçues comme unités d'action phonatoire à effet interprétatif intentionnel) et la convocation de protocoles de mise en réseau par les morphèmes grammaticaux (eux aussi conçus comme unités d'action) : la parole permet de conduire l'avènement du sens à la conscience en produisant corporellement les actes motri-sensoriels de nature à orienter le parcours interprétatif du ou des psychismes visés (ou concernés) dans la direction désirée – littéralement, bio-semiosis.

Ceci concerne le rapport interlocutif en cas d'adresse vocale ciblée, mais concerne également la cognition bouclée, l'endophasie, le discours intérieur : un sujet peut se faire penser lui-même en simulant mentalement la vocalisation imaginaire de sa production de manière à se faire bénéficier des effets sémiotiques d'une simulation imaginaire au moins partielle de la réception, perception phonique et interprétation. *Parler, c'est (se) faire penser* : conduire, par un acte phonatoire somatisé ou simulé, un acte de conceptualisation complexe adressé à autrui ou à soi-même (pour le débat sur l'endophasie cf. Vygotski 1962, Laplane 2000 pour une vision contraire, et Bergounioux 2004).

Sous cet angle, parler n'est pas encoder par des formes lexicales et constructionnelles une « représentation » qui préexisterait indépendamment des formes verbales et que le langage ne viendrait que refléter passivement comme une pellicule de cellophane se moulant sur le visage de l'homme invisible. Dans une langue donnée, la parole prend pour ressources un ensemble de comportements, d'unités d'action lexicales et morphologiques, de schémas d'action syntaxiques et prosodiques, éventuellement corrélés à du lexique et des effets de sens (les « constructions » de Golberg 1995 et 2006). Ces comportements des sujets sont inspirés par les modèles fournis par autrui : le « mot » est par définition un segment de phrase et un extrait des multiples discours d'autrui où il a déjà été mobilisé ; tout exemplaire lexical cite la chaîne (« plexus analogique ») de ses antécédants, et les « traits » enregistrés et hiérarchisés par la notion convoquée forment un réseau de micro-idées associatives d'origines énonciatives multiples, conférant au réseau une profondeur dialogique et à la notion un ancrage social dans les interactions, les discours, les idéologies, les mentalités bien plus direct, nécessaire et systématique que l'ancrage individuel aux dimensions non verbales des situations empiriques au moment des prises de parole.

Le lexique convoque les classes notionnelles fournies par autrui comme modèle de classification des expériences interactionnelles situées dans la vie matérielle et concrète : le lexique ne reflète pas ce que « je » pense, mais ce que « l'on » a à m'en faire dire au moment où « je » convoque ce « on » à la rescousse conceptuelle pour gérer les actes de semiosis, polarisation émotionnelle, catégorisation, planification théorique et pragmatique, coordination intersubjective à tous ces niveaux, etc. De même, la grammaire ne reflète pas « ma » conceptualisation de l'espace, du temps, de la modalité, de l'émotion, de la mémoire, de l'imagination, des rapports intersubjectifs, mais me fournit des modèles collectifs invocables face à des situations particulières.

Dans toutes ses manifestations, la parole présente aux sujets des protocoles sociaux somatisables de modulation coordonnée des actes cognitifs. Le discours est « individuel » en ce qu'il produit (au sens théâtral) une improvisation (au sens musical) comprise entre des contraintes incontournable et une liberté infiniment ouverte ; mais les composantes coarticulables (lexique, morphosyntaxe, prosodie), fournies en modèle social contraignant, émanent de la voix sociale et figurent le point de vue collectif imposé par le groupe au sujet : le sujet recombine, par des procédures impersonnelles, des unités impersonnelles. Dans ces conditions, on peut se demander comment il est possible de parler en son nom propre : tout ce qu'on dit convoque des unités et processus non originaux et n'émanant pas de soi ; et donc, tout ce qu'on dit à l'allocutaire risque de passer pour l'émanation du couple interlocutif en tant que représentant de la communauté parlant la langue mobilisée. Le sujet parlant est responsable de l'engagement moteur phonatoire, mais pas des formes sociales qu'il mobilise dans le système de ressources.

Ceci soulève deux questions indissociables : (i) comment mettre en valeur la « personnalité » de la contribution énonciative individuelle dans le panorama des contributions antérieures, et (ii) comment mettre en valeur ceux des éléments lexicaux et grammaticaux que le sujet parlant souhaiterait afficher comme émanant de sa vision singularisée des choses, par opposition à ceux qui procèdent d'un consensus interlocutif présumé ?

La première question, celle du *dialogisme*, est traitée par (entre autres) la théorie de la polyphonie, qui modélise l'interprétation comme la mise en place d'une intrigue énonciative mobilisant un locuteur abstrait (actant représentatif du point de vue du sujet parlant, mais ne coïncidant ni avec le sujet parlant corporel, ni avec le sujet psychologique) et des énonciateurs abstraits, occasionnellement instanciables par des sujets parlants précis ou diffus (discours rapporté, conditionnel journalistique) – intrigue non mimétique (non représentative de la réalité interactionnelle matérielle) mais efficace dans l'organisation de la production du sens.

La seconde question, celle du *dialogisme*, est selon moi traitée par la théorie des relations interlocutives (TRI) de Douay et Roulland (cf. Douay 2000), qui modélise un appareil formel de l'interlocution comme principe organisateur des alternances de morphèmes au sein de microsystèmes grammaticaux dédiés à des tâches sémantiques ciblées (personne, temps, aspect, modalité, détermination, déixis entre autres) : cet appareil distingue en effet des marqueurs correspondant à la simulation interprétative de configurations interlocutives en lesquelles les points de vues ontologiques des actants confrontés sont disjoints (configuration 1), conjoints (configuration 2), ou indiscutés (configuration 0) ; la TRI propose ainsi un modèle des formats interlocutifs ressource que tout sujet parlant doit inévitablement sélectionner pour positionner diplomatiquement et protocolairement chacune des composantes de ses contributions morphosémantiques par rapport à la voix sociale préalable, elle-même momentanément incarnée par l'interlocution, et à positionner relativement à l'arrière-plan dialogique non inclus dans l'interlocution, le fond de tableau énonciatif. Paradoxalement, la langue stabilise des formes simples pour parler au nom du groupe large (la collectivité) ou restreint (l'interlocution), et des formes plus complexes pour en extraire un point de vue réservé à l'individu, qui inévitablement doit spécifier son positionnement aux groupe large (réseau énonciatif polyphonique) et/ou étroit (interlocution) ; l'égo-centrage internaliste des modèles de la cognition européens et américains a largement occulté ce fait, que Croft « découvre » en 2009, mais qui constituent une évidence pour Bakhtine 1929.

Les relations entre polyphonie et interlocution sont difficiles à étalonner pour diverses raisons.

D'une part, la polyphonie est un modèle onomasiologique : un système transcendant, impliquant un locuteur, des énonciateurs, et des opérations de prise en charge et des attitudes, que l'on va retrouver dans l'interprétation du discours, mais sans que les composantes du

modèles ne soient individuellement mises en correspondance directe avec des unités lexicales, morphologiques, syntaxiques ou constructionnelles ciblées (faisant barrage à la compositionnalité). Au contraire, la TRI, produite par des linguistes issus des modes de pensée de la psychomécanique du langage, est un modèle de l'alternance des morphèmes de langue dans les micro-systèmes grammaticaux, donc d'inspiration radicalement sémasiologique, et ne traitant pas de la même échelle discursive que la polyphonie.

D'autre part, en typologie linguistique, il ne va pas de soi que les questions du dialogisme et du dialogalisme soient formalisés séparément dans les systèmes de ressources lexicaux, morphématiques et syntaxiques, ni que les configurations traitées, de manière intégrée ou distribuée, soient les mêmes. En breton, le système verbal prévoit un mode énonciatif spécifique pour les propositions générales attribuées à la voix sociale (la « forme fréquentative » : *e hañv e vez tomm an amzer* « il fait chaud en été »), alors que l'indicatif distingue une série de temps interlocutivement dissociatifs et associatifs, traitant séparément les questions du dialogisme et du dialogalisme (*tomm eo an amzer* « il fait chaud », *tomm e oa an amzer* « il faisait chaud », *tomm e vo an amzer* « il fera chaud »). En anglais, la « forme progressive » est réservée à la dissociation interlocutive, alors que la « forme simple » amalgame formellement l'association interlocutive à la voix sociale, superposant les deux échelles en un seul micro-système, avec l'incohérence apparente bien connue des valeurs sémantico-pragmatiques que cela induit (*Dogs bark* : connaissance commune de la société non réservée au locuteur et non opposable à l'allocutaire, vs *the dog is barking* ; *I pour the milk into the saucepan* : parole validée par l'action, non opposable, mais non « sociale » ou collective pour autant ; entre les deux : les performatifs ; *I'm pouring the milk into the saucepan* : c'est à ça que je suis occupé, au cas où tu n'aurais pas remarqué).

Autrement dit, on renverse la problématique : au lieu de considérer comme la linguistique cognitive américaine que les formes langagières émanent naturellement de la cognition du sujet dans ses rapports empiriques au « monde » (implicitement au monde *autre que verbal*), on considère que les formes langagières formalisent la coordination intersubjective des rapports collectifs à l'environnement, dont eux-mêmes en tant qu'individus, groupes et espèce au sein du « reste » de l'environnement ; et que la prise en charge somatisée de ces formes signifiantes par nature corporelles permettent le co-avènement de chaînes d'états mentaux dynamiques, scénarisés (cf. la grammaire instructionnelle : Aptekman et Col 2010), protocolaires, chez les sujets en instance de coordination et de co-constitution réciproque, avec double émergence des consciences des sois (par focalisation attentionnelle) et de celles des groupes coalisés (par coordination attentionnelle et fédération de projets théoriques et pragmatiques). En vertu des contraintes empiriques au sein desquelles se forment les micro-systèmes morphosémantiques et les enchaînements syntaxiques, il apparaît inévitable que chaque « fait de langue », chaque composante de ces diverses natures intègre dans son organisation un affichage configurationnel explicite du rapport dialogisme / dialogalisme : cette ressource permet à tout sujet de mobiliser un scénario diplomatique préformaté pour chacune de ses sélections morphosémantiques et lexicales dans le cadre des chaînes syntaxiques, elles-mêmes protocolaires.

Ces principes généraux étant présentés, on se concentre à présent sur la modélisation de la syntaxe en typologie des langues naturelles. L'idée est que la mobilisation d'une structure syntaxique, que l'on représente généralement de manière statique, abstraite, désincarnée et décontextualisée de l'expérience interactionnelle, active en fait un protocole de construction du sens, une procédure routinière de convocation de notions par le lexique, de relations par la morphémique, munies d'étapes cardinales dans la linéarité, de phases dont l'effet intentionnel est modélisable si l'on y intègre d'entrée de jeu la question du dialogisme et du dialogalisme : chaque langue, caractérisable en typologie par « l'ordre des mots » et des « universaux implicationnels », mobilise un système protocolaire cohérent servant de ressource à la

production verbale de significations fédératrices dans le cadre de l'exercice vocal des rapports intersubjectifs, fédératrices à la fois pour l'unification de chaque conscience individuelle et la coordination du groupe en cours d'autorégulation. Dans les lignes qui suivent, on présente contrastivement deux modèles de ce protocole, correspondant respectivement à deux langues parlées sur le territoire français : le français et le breton.

1. L'agenda orthosyntaxique de l'énoncé français

En français, phrase canonique réalise pleinement le modèle des structures syntaxiques de Chomsky : $P = SN + SV$.

La CGT boycotte les vœux de Sarkozy.

SN est toujours réalisé, même si le rôle n'est rempli par aucun argument sémantique spécifiable notionnellement, ce qui donne *il* impersonnel : il pleut. En indépendante, cet ordre ne s'inverse que pour certaines classes de questions, directes ou en incise (mais plus largement dans le cadre de la subordination et des incises). Les phrases sans sujet ne concernent que l'injonction à l'impératif (*Entre !*), et on trouve des phrases P à structure autre que SN + SV lorsqu'un nom ou un adjectif sous la prosodie de réponse émotionnelle à un stimulus situationnel déclare la qualification exclamative d'une situation, notamment dans le cadre d'une par le jeu (*But ! Echec ! Carte !*) ou l'interaction (*Idiot ! Cafetière !*).

Dans le cadre d'une théorie biosémiotique de la parole, on définit cette séquence syntaxique quasi-obligatoire comme la chaîne des étapes constitutives de la production d'une *tirade* (envisagée isolément) ou d'une *réplique* (contextualisée dans l'alternance dialogale si tel est le cas) : l'*agenda orthosyntaxique* de la tirade française, littéralement le programme d'action incarnée à effets sémantiques distribués, la liste des tâches à réaliser. Cet agenda varie par la complexité des syntagmes qui le réalisent : pour le SN, un clitique, un groupe nominal déterminé et qualifié, une proposition à verbe non fini ou fini, en ce cas introduite, amorcée par la conjonction que ; ou encore une subordonnée adjectivale générique, ou relative sans antécédant : qui aime bien châtie bien. L'agenda orthosyntaxique peut être étoffé par des *excursions parasyntaxiques*, interpolations complémentaires (détachements et incises) qui n'interviennent pas directement dans le couple SN-SV mais introduisent, suspendent ou épiloguent sur certaines de ses phases (ou certains de leurs constituants) en opérant des amorçages présentatifs (*Moi, la situation, je la sens bien* - N. Sarkozy à propos des élections présidentielles de 2012, 13 avril 2011), des digressions suspensives à vocation explicative, ou des fermetures conclusives en boucle rétrospective avec mise en perspective évaluative (*j'en ai marre, moi !*).

Enfin, la tirade est modulée, vocalement ou imaginativement (endophasie), par un profil prosodique intonatif et accentuel de nature à jouer une triple fonction : (a) réaliser des processus métasyntaxiques, tels que la suspension de l'agenda orthosyntaxique par une incise ou sa reprise en fin d'incise ; (b) produire des effets sur l'allocutaire tels que la focalisation attentionnelle, la persuasion, l'intimidation, la séduction, la mise en attente en cas d'hésitation élocutive ; (c) produire réflexivement sur le locuteur lui-même des événements efficaces dans la production tels que la récupération de faits sémantiques disponibles en mémoire de travail, la prise de décision en temps réel concernant les orientations syntaxiques ou les choix lexicaux, la projection de la « feuille de route » de la poursuite de la tirade ou réplique : le système de modulation articule ces trois orientations ; tout événement prosodique, relationnel par nature, est à double effet, affectant conjointement les deux partenaires dans le cadre de la relation qui les lie au demeurant par les autres canaux (mimique, cogestualité, regards, attention conjointe, partage empathique des affects, y compris par les neurones miroirs), sans oublier la connaissance mutuelle préalablement partagée – raison pour laquelle la prosodie est à la fois

signifiante (comme composante du système, avec une intonosyntaxe) et symptomatique de la progression du rapport interlocutif aux niveaux les plus profonds des inconscients non directement représentés dans les « choix » sémiotiques.

En articulant ces trois composantes – *agenda orthosyntaxique*, *excursions parasyntaxiques*, *modulation prosodique*, et en tenant compte de la *récurtivité* et des *enchâssements* (la réinitialisation totale de l'agenda orthosyntaxique dans une conjonctive après que), on dispose de tous les éléments nécessaires pour modéliser intégralement la syntaxe du français dans sa dimension procédurale et actionnelle avec toutes ses variations à l'écrit comme à l'oral, et on se donne les moyens d'interpréter correctement les effets interprétatifs de sa mise en œuvre. Ce travail a été amorcé par diverses écoles fondées sur une approche narrative de la syntaxe comme enchaînement d'opérations énonciatives et interprétatives munies d'une chronologie et d'étapes, en particulier les Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe de Valin et la grammaire instructionnelle de Col et Victorri dans le cadre de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives et de la co-énonciation (objectif : formaliser le processus d'élaboration de la « scène verbale ») ; ou encore les travaux définissant la syntaxe comme la sédimentation de rituels intersubjectifs dialogaux dans le cadre d'une mise en scène polyphonique (le sujet comme réponse à une question posée par le prédicat, ou l'antécédant comme réponse à une question posée par la relative, comme en témoigne l'isomorphisme des pronoms interrogatif et relatif). Notre approche se distingue en recherchant à modéliser l'entier du rapport biosémiosis / socialité en passant par l'expérience interactionnelle de l'incarnation par les formes verbales des processus de conceptualisation coordonnée, et ce en cumulant les points de vue phénoménologiques « externe » et « interne ».

On s'intéresse ici uniquement au schème orthosyntaxique, formellement NP + VP. La question est de savoir comment formuler correctement le statut des effets sémantiques correspondant aux étapes respectives. Pour le français, plusieurs échelles ont été proposées :

- l'échelle mémorielle :

1. *J'ai goûté tes truffes. Elles sont excellentes.*
2. *Tes truffes sont excellentes.*

Le sujet reçoit le thème ou un constituant thématique, et le prédicat le rhème ou un constituant rhématique ; dans la linéarité, le locuteur pose une base et introduit un commentaire : *old information first, new information last*. Dans le cas où le sujet reproduit un élément explicitement mentionné dans l'avant-texte, ou présent à la perception (imaginaire) de la situation « décrite » (simulée), ou encore dans la présupposition culturelle commune (le *common ground*), il est dit anaphorique, avec différentes orientations et portées (anaphore endo- ou exo-phorique, étroite ou large).

- l'échelle interlocutive : le sujet reçoit un argument présenté comme représentatif d'une convergence interlocutive (essentiellement pour les raisons mentionnées supra), alors que le prédicat apporte un élément faisant l'objet d'une présomption de divergence préalable.

- l'échelle gestaltique : selon cette approche, caractéristique de la sémantique cognitive, la syntaxe organise iconiquement l'information en reproduisant le traitement perceptuel de la vision. De même que la construction du champ visuel distingue une base d'une saillance, un repère d'un objet, un cadre non attractif d'une cible attractive, la syntaxe expose séquentiellement un support statique et un apport dynamique, un fond neutre et une saillance polarisée.

Il est clair que ces trois échelles n'en font qu'une : leurs contenus sont liés par un « air de famille » analogue à celui qui lie les valeurs d'emploi des prépositions spatiales dans le modèle

de Vandeloise 1986, et elles ne font qu'expliciter les facettes complémentaires d'un complexe psychologique et sémantique hybride. Soit l'énoncé suivant, extrait du texte supra :

3. *On s'intéresse ici uniquement au schème orthosyntaxique, formellement NP + VP.*

Dans un autre contexte, *on* pourrait référer à un groupe de chercheurs travaillant conjointement à un projet, déjà présenté dans le contexte avant : le sujet serait « anaphorique » « endophorique », réactivant un souvenir réputé partagé entre les interlocuteurs. Ce souvenir est assimilé à une « base » parce qu'il produit un effet de permanence et de stabilité : le sujet ne provoque pas la prise de conscience d'un élément qui aurait échappé ni ne suscite l'accès à la connaissance d'un élément inconnu, il ne crée pas d'effet de découverte. Dans ce contexte, *on* produit la coalition indifférenciée du couple locuteur / allocutaire, scripteur / lecteur, neutralisant l'altérité des points de vue et, à la limite, des consciences, dans une sorte d'amalgame vygotkien que l'on retrouve couramment (*Alors, poupée, on se promène ?* – simulation de l'empathie parfaite : le séducteur feint de percevoir l'expérience du monde à travers le corps de la femme convoitée, donc de la comprendre empathiquement, et d'indifférencier les consciences au point qu'on ne sait plus si on vaut pour « tu » ou pour « nous »). Ce *on* très particulier fonctionne aussi comme base : dans son sens allocutif, « tu » est posé comme préexistant en préalable à toute expérience, verbale ou non ; dans son sens « nous », la coalition interlocutive est posée en préalable à toute expérience verbale de l'un de ses segments. Par cet effet de présupposition, *on* est « stable » et interlocutivement partagé, alors que « se promène ? », sous prosodie interrogative, est une demande de confirmation d'un propos nécessairement attribué au seul locuteur : à ce prédicat est assignée la fonction de divergence des points de vue interlocutifs, en contraste avec le sujet, vecteur de convergence.

Si on remplace la notion d'échelle, informationnelle ou autre, par celle de *procédure*, on en déduit qu'en français, la tirade consiste à faire transiter l'interprétant d'un état de conscience concentré sur un élément de convergence intersubjective vers un état de conscience concentré sur un élément de divergence, lequel sera reçu comme une découverte, une « surprise », une heuristique, une « information nouvelle » en cohésion discursive, un « commentaire » dans le cadre de l'interlocution. Cette transition vise à provoquer un effet dynamique de prise de conscience et/ou d'accès à une connaissance innovante, comme dans :

4. *En fait, les liposomes sont des cristaux liquides.*

En termes de « référence à l'extralinguistique », cet énoncé « renvoie » à une situation « qui dure » par sa généralité, la permanence de la propriété décrite et le caractère collectif, intemporel du savoir invoqué. Mais dans la mise en œuvre de l'interlocution, cette tirade est censée provoquer une mutation de l'état cognitif de l'interprétant : le sujet appelle la réactivation d'une entité réputée connue (au moins en tant que dénomination, par le discours publicitaire sur les cosmétiques), et le prédicat suscite la modification des propriétés connues par l'apport d'une autre dénomination (avec peut-être la même vacuité de sens pour un auditeur ignorant ce qu'est un cristal liquide ou même que ça existe).

L'important n'est pas que le locuteur ait l'intention consciente de susciter chez l'interprétant un tel parcours ou « encode » chez lui-même une séquence mentale isomorphe au « niveau prélinguistique » de la « représentation », ni même que l'interprétant le réalise effectivement ou dispose des connaissances lexicales et encyclopédiques nécessaires pour le mener à bien, mais que la « langue » fournit à tous ses usagers un modèle procédural de la tirade qui leur impose cette séquence opérationnelle à laquelle ils sont entraînés, qu'ils reproduisent analogiquement d'un exemplaire à l'autre comme la marche reproduit le cycle des pas, parce qu'il n'y a pas d'autre modèle disponible, que le modèle imposé est efficace, reconnaissable, résout par avance tous les problèmes de structuration. Ce protocole fonctionne dans le cadre de l'adresse allocutive, mais aussi comme boucle réflexive : l'énoncé aux liposomes pourrait tout

aussi bien être une prise de conscience endophasique ou vocalisée pour le seul bénéfice cognitif du locuteur (l'évolution de ses connaissances et la satisfaction émotionnelle qui en découle : la stabilisation homéostatique). Ce protocole est tellement prégnant qu'il conditionne l'énoncé impersonnel :

5. *Tiens, il pleut.*

6. *Ben dis donc, ça aura bruiné toute la journée !*

En français, tout « prédicat » contrôlé par un verbe, tout syntagme verbal dédié à la soumission interprétative d'une mutation d'état cognitif de conscience et/ou de connaissance, doit être amorcé par un « sujet », que celui-ci soit individuellement interprétable ou non dans l'une des catégories d'échelles classiques (base, support, souvenir partagé). Dans le cadre de cette approche procédurale, on peut admettre que il soit asémantique au sens où il ne convoque pas en lui-même de présentation sémantique particulière spécifiable, tout en étant nécessaire pour le bon déroulement de la procédure coordonnant les attentions conjointes, ce qui le rend significatif et actif. Si on tient absolument à le sémiotiser individuellement, deux options se présentent : soit on s'appuie sur la valeur réputée anaphorique du pronom et déictique distante de son étymon latin *ille*, et on conclut, en suivant Moignet dans le cadre de la psychomécanique du langage de Guillaume, que *il* impersonnel représente la « personne d'univers » ; soit on s'appuie sur la valeur différentielle du signe, oppositive et distinctive en linguistique structurale, et on suppose que le délocuté *il* s'oppose au couple interlocutif *je/tu* : *il* peut dénoter l'ensemble ouvert de ce qui n'est pas réservé à l'interlocution, et on retrouve la personne d'univers par un autre biais, l'appareil formel de l'énonciation et/ou de l'interlocution ; et *ça* produit un effet de pointage indexical local, étroit, relatif à l'interlocution, qui contraste avec le *il* qui s'adresse à l'ensemble : *il* paraît « universel » quand on l'oppose au *ça* local (Bottineau 2010j).

Parmi ces approches, asémantique vs sémantique, laquelle a « raison » ? La chose est sans importance : *il* est là au minimum pour jouer son rôle procédural d'amorçage, et il se prête à des herméneutiques complémentaires peu divergentes, compatibles avec la fonction procédurales, susceptibles d'émerger diversement chez des interprétants aux sensibilités métalinguistiques variables, sans que cela ne perturbe l'effet de communion de la « communication » ni même ne transparaisse à aucun moment. Signalons enfin que le sujet n'est nécessaire dans son rôle d'amorçage qu'en relation au verbe. En français parlé, il est tout à fait ordinaire de recourir à l'ordre inverse, en commençant par le prédicat, en particulier quand celui-ci porte la réponse émotionnelle à un stimulus situationnel dans l'expérience vécue :

7. *Délicieuses, tes truffes !*

8. *Quel con, ce mec !*

9. *Marre, de ces bouchons !*

10. *Ciel, mon mari !*

L'élément initial catégorise en temps à peu près réel l'émotion au moment de sa survenance, quel que soit son rapport syntaxique (on dit d'ailleurs plutôt « *délicieuses* » la bouche pleine), et la suite stipule a posteriori son déclencheur, qui pourrait être pris comme sujet (*Tes truffes sont délicieuses*) ou non (*Ce mec est con / *Ce mec est quel con ; *Ces bouchons m'en donnent marre / J'en ai marre de ces bouchons*). Si la séquence NP / VP a pour fonction la mise en scène de l'escorte linéaire de l'interprétation en tant que transition d'un état initial consensuel vers un état terminal préalablement dissensuel promis à une heuristique, celle de la séquence réponse / stimulus est de produire l'exécution iconique, dans le cadre de la coordination interlocutive, de l'expérience immédiate et synchronisée de la réponse, et d'obtenir un effet

d'empathie plutôt que de prise de conscience ou de connaissance. Cette construction n'est pas moins une routine de langue que l'autre, elle est fournie en modèle de langue par les interactions verbales constatées, elle n'est pas inventée par les sujets : l'iconicité diagrammatique est un leurre en ce que les sujets n'improvisent pas l'encodage immédiat de leurs sensations par la structure. En revanche, en l'utilisant, ils reproduisent et entretiennent ce modèle à coup d'exemplaires, ils le font vivre en l'incarnant (toute approche unificatrice semble tautologique dans le cadre d'un discours de tradition binariste), peut-être justement parce qu'ils sentent que la séquence énoncée reproduit fidèlement la séquence émotionnelle : le dispositif leur convient par l'efficacité de son expressivité.

2. L'agenda orthosyntaxique de l'énoncé breton

Définir l'agenda orthosyntaxique de l'énoncé breton, c'est formuler en termes instructionnels l'enchaînement des étapes à franchir, dans la forme comme sur le fond, en précisant la teneur des effets sémantiques à produire. Pour ce faire, repartons de l'énoncé français parlé *Délicieuses, tes truffes !*, structure utilisable uniquement si la tirade est amorcée par la réponse à un stimulus spécifié après coup, à titre rétroactif.

En breton, c'est cette structure qui est généralisée. La différence d'effet est que l'amorce n'est pas réservée à la production de « l'effet de réponse » centré sur la psychologie du locuteur ; au contraire, l'amorce du breton est toujours le segment sémantique sur lequel l'attention de l'interprétant est attirée en priorité, la focale syntaxique (par opposition aux focalisations morphologiques du wolof ou du tagalog). En français régional de Basse-Bretagne (en particulier en Cornouailles), connu pour les calques syntaxiques, on entend couramment des énoncés tels que *Du café vous aurez ?* pour *Vous voulez / Voulez-vous / Est-ce que vous voulez du café ?* ; *Un parapluie est avec moi* pour *J'ai (pris) un parapluie* ; *Pierre est beau son jardin* pour *Pierre a un beau jardin*. Combettes a abondamment montré qu'en ancien français la chaîne informationnelle était fréquemment organisée selon la même logique, avec des effets de rupture non thématique en cohésion discursive. En didactique du breton langue seconde, on nomme cette amorce focalisatrice le « chef de file » de la phrase, et on précise qu'elle répond à la question explicitement posée par l'interlocuteur lors de la réplique précédente dans l'interaction dialogale, ou qu'elle répond à la question implicitement prêtée par le locuteur / scripteur à l'allocutaire / lecteur en cas d'absence de cette question ou de la personne qui pourrait la poser ; ce qui donnerait en français créolisé : (*Quel temps fait-il ? –Froid.*) → *Froid est le temps* (entendu à Douarnenez ; structure qui caractérise le parler celtisé du personnage de Ioda dans le film *Star Wars*).

Formuler les choses ainsi exagère peut-être la conscience de la prise en charge de la procédure. Dans le cadre disciplinaire de l'ethnopsychiatrie développé par Carrer, Pêr Denez 1986 a insisté sur la portée de cette construction en psychiatrie sociale : la syntaxe de la phrase bretonne oblige, par la procédure même, tout sujet parlant à sélectionner l'amorce focalisatrice (sujet, objet, attribut, circonstant, de forme lexicale, syntagmatique ou propositionnelle) en fonction d'une recherche d'impact psychologique efficace (théorique, pragmatique, émotionnel...) sur l'allocutaire (dans le cas du dialogue) ou le lecteur projeté, le narrataire (pour l'écrit) : le protocole syntaxique incruste la mise en œuvre procédurale et routinière d'une théorie de l'esprit automatique (Janet 1889 / 2005), routinière, inconsciente mais prégnante, au point que les bretonnants se plaignent de perdre cette richesse du rapport intersubjectif lorsqu'ils parlent en français, et que l'éradication des parlers breton aurait eu des conséquences sérieuses en psychiatrie sociale, au point de jouer un rôle moteur dans l'émergence de pratiques sociales symboliques telles que la « piste », excursion collective de

bar en bar avec alcoolisation et production de jeux de rôle recréant les rapports familiaux et sociaux tels qu'ils se jouaient par le passé dans l'expérience culturelle non dénaturée.

Quoi qu'il en soit, il est clair que la mise en œuvre exemplariste des routines syntaxiques amènent effectivement les locuteurs à incarner (au sens théâtral) et *incorporer* (Ladmiral & Lipiansky 1989) un appareil formel de la cogestion de l'intersubjectivité qui est de nature à orienter dans la durée le développement psychosocial des sujets, au point de permettre le développement d'un discours conscient sur cette thématique, expert et profane, dans et hors de la communauté intéressée : cette dynamique illustre caractéristiquement les conditions dans lesquelles un instrument prothésique affecte son usager (Leroi-Gourhan 1964, Simondon 1989 et 1995) avec un effet épiphylogénétique sur le développement et l'émergence d'une instance socio-psychique, le « tu impersonnel » (Ogien 2007), et elle est emblématique de l'importance qu'il convient d'accorder à la semiosis des routines biomécaniques et interactionnelles en syntaxe des langues naturelles. Dans le cas du breton, l'amorce focalisatrice est isolée formellement du reste de l'énoncé par une forme conjuguée, verbe ou auxiliaire, en position de pivot, donnant à la phrase une allure germanique depuis longtemps reconnue :

11. *Bremañ ez an d'am gêr*
Jetzt gehe ich nach Hause
'Maintenant vais-je à la maison'
« Maintenant, je vais à la maison. »

Cette similitude de surface ne doit pas masquer le fait qu'en synchronies contrastives on est parvenu à cette homologie à partir de situations contrastées en diachronie : l'allemand part de langues germaniques à verbe final (gotique), qui se conserve dans les subordinées, et ce verbe final est « monté à gauche » de manière à isoler un constituant à gauche thématique et polémique / contrastif en fonction d'amorce – cf. *Das habe ich schon gesagt* « ça, je l'ai déjà dit » (*das* n'est pas présentatif mais anaphorique, thématique et polémique ; un sujet nominatif est thématique mais non polémique, sauf sous accent et prosodie ad hoc). En allemand actuel, le verbe en position 2 de pivot signale la prise en charge et l'actualisation de la proposition par le locuteur (en matière de validation, repérages temporels, modaux, interpersonnels) alors qu'en subordinée, lorsque l'actualisation en question est pour la forme déléguée à une voix énonciative décalée (théorie de la polyphonie), la non prise en charge est instruite par un verbe final, conjugué ou non, qui ne permet pas la singularisation d'une amorce polémique à caractère polémique dans l'interlocution.

Le breton, langue celtique, par de la situation inverse : le verbe initial, comme en irlandais actuel. En breton moyen, on avait optionnellement la « montée à gauche » d'un constituant singularisé, thématique selon certains générativistes, focal selon moi, si bien que V1 devient V2 avec son rôle de pivot. En breton actuel, l'amorce préverbale est devenue obligatoire et a acquis une fonction procédurale incontournable dont la semiosis doit absolument être prise en compte si l'on veut comprendre et modéliser l'expérience de la production du sens par les tirades phrastiques dans cette langue. Ce dispositif présente diverses propriétés fondamentales :

(i) Tout élément sémantique est focalisable. Le statut actanciel ou non de la focale par rapport au verbe est instruit par l'alternance des particules préverbale a ou e (ou, selon les dialectes, par celle des mutations consonantiques correspondantes à l'initiale du verbe) : a relie la focale au verbe et la redéfinit comme actant sujet ou objet ; e délie la focale du verbe et la spécifie comme « inactant », à savoir, attribut ou circonstant.

12. *Ur sportour fouet a oa ac'hanon*
'un sportif complet est avec moi'
Je suis un sportif complet.

13. *En ho penn e oa bet an tog : setu perak eo bet touellet Milou.*

‘sur votre tête a été le chapeau : voilà pourquoi a été trompé Milou.’

Vous avez porté ce chapeau, Capitaine : voilà pourquoi Milou se trompe d’adresse !

(ii) Le sujet du verbe peut être focalisé dans l’amorce : *me zo skuizh* « je suis fatigué ». En ce cas il ne figure pas dans le verbe (ici *zo* « est ») sous la forme d’une flexion personnelle : l’accord entraînerait la reproduction de la même « information » dans des positions conflictuelles, focale et non focale, **me on skuizh* ‘moi suis fatigué’. Si le sujet n’est pas focalisé, il figure uniquement comme flexion de personne verbale, sans qu’on puisse parler d’accord : *skuizh on* « je suis fatigué » ; et il peut être spécifié lexicalement plus loin (même plusieurs fois en cas d’insistance, emphase, spécification graduelle des propriétés), sans conflit cette fois entre des positions toutes non focales.

(iii) le verbe lui-même peut être focalisé, *gouzout a ran* ‘savoir fais-je’ → « je sais » : en position d’amorce, V1 est nécessairement non personnel, et repris en V2 par l’auxiliaire conjugué *ober* « faire », avec marques de temps et de personne, et la particule préverbale *a*, indiquant que « l’infinitif » initial est traité comme un actant, en l’occurrence l’objet (alors que le sujet, non focal, est la flexion de personne) ; cette structure rappelle *do* + base verbale en anglais¹ ou *düen* + infinitif en alsacien², mais avec un effet sémiotique propre à l’organisation procédurale de la proposition bretonne.

D’autres périphrases verbales permettent, dans des conditions analogues, de placer une forme conjuguée en position de pivot et une impersonnelle en amorce focalisatrice. Pour le parfait, ceci donne le participe passé (Foc 1) + *kaout* « avoir » (V2 = auxiliaire), avec une alternance de la particule préverbale *a* ou *e* selon que le locuteur ressent le participe comme « l’objet » de *kaout* (*a*) ou non (*e*). De même que la focale oblige routinièrement les usagers à sélectionner un constituant « impacteur » comme amorçage de l’interprétation, la particule préverbale oblige à expliciter « métalinguistiquement » la nature de la relation liant la focale à l’auxiliaire. Les conditions de gestion de l’alternance sont complexes : d’une part, la conjugaison *kaout* est en fait une agglutination d’un possessif et du verbe être ; « j’ai » se dit « mien-est », à l’instar de *mihi est* vs *habeo* (Benveniste 1960) : cette construction est en cours de réanalyse communautaire et bascule progressivement de la monovalence vers la bivalence. D’autre part, le verbe focalisé lui-même peut « inviter » le locuteur à opter pour la marque *a* de la bivalence si ce verbe est lui-même transitif et que son propre objet n’est pas spécifié. Les usages sont très capricieux, mais la variation est emblématique des problèmes de semiosis posés par cette syntaxe procédurale.

De manière générale, on constate une grande plasticité du verbe, simple ou périphrastique : il doit toujours s’adapter structurellement aux exigences de la matrice propositionnelle Foc1-V2,

¹ En anglais, *do* + BV apparaît justement dans tous les cas où il y a confrontation ou polémique interlocutive ou énonciative polyphonique : l’interrogation (How do you do ?), la négation (Boys don’t cry), la controverse (I do like shrimps « mais si, j’aime les crevettes »), y compris réflexive (levée de doute personnel : oh yes, he does speak Japanese – « en effet, (je l’admets / je cesse d’en douter), il parle japonais »).

² En alsacien, le tour *düen* + INF, avec *düen* en V2 et l’infinitif final, permet ce que Morel et Danon-Boileau appelle la décondensation des marqueurs grammaticaux, et Bottineau 2010 la déflexivité progressive : un auxiliaire unique reçoit toutes les spécifications de conjugaison (temps, modalité, personne), libérant d’autant le verbe (et ses irrégularités) et échelonnant le traitement des paramétrages sur la chaîne linéaire. Cette procédure ergonomique est routinière en alsacien ; en allemand, elle caractérise le mamounais (*motherese*), le système de pratiques verbales par laquelle une mère s’adresse à son enfant en bas âge en vue de faciliter la compréhension et à un stade où elle ressent intuitivement la difficulté qu’il y a à imposer trop précocement un modèle de parole totalement conforme à la norme visée.

et ce en plus de la diathèse (le passif existe), du parfait et du sur-parfait de type avoir eu + participe passé (*kaout bet* : 'avoir été', *kaout* n'ayant pas de participe passé pour les raisons indiquées précédemment). Nombre de grammaires descriptives et pédagogiques traditionnelles s'échinent à inventorier les « structures de conjugaisons du verbe » (lexical), complètement inintelligibles si on les décontextualise de la manière dont elles s'ajustent aux contraintes de la matrice propositionnelle : pour s'insérer dans la procédure, le verbe doit s'y adapter.

Il existe également une périphrase de forme Foc1 (*bezañ* « être ») + V2 (verbe personnel conjugué), de sens proche du tour français « le fait est que » ou de certains emplois de *well*, et avec un effet sémiotique proche, justement, de celui de *do* + BV en anglais, mais d'usage plus restreint, plus contraint par des exigences de compatibilité entre l'aspect lexical de V2 (Aktionsart) et l'aspect grammatical de *bezañ* (la chose est en pleine évolution en breton parlé, le tour se généralise dans les forums et finira sans doute par rejoindre les valeurs d'emploi observées en anglais).

(iv) Cet appareil procédural fait que le sujet n'est univoquement marqué ni par la forme (pas de déclinaison, sauf pour les clitiques), ni par la position (préverbal : focal ; post-verbal : non focal), ce qui vaut au breton de sérieux problèmes de classement typologique basé sur l'ordre des mots et d'inscription dans le système des universaux implicationnels de Greenberg. Le fait est que le sujet ne se « marque » pas comme tel, il peut se calculer progressivement à l'interprétation à partir des indices distillés dans la linéarité à chaque étape : au moment où elle est énoncée, la focale, si elle n'est pas clitique, est fonctionnellement neutre ; au moment où survient la particule *a*, elle devient un actant indéterminé S ou O ; si survient la flexion personnelle de sujet non focal au niveau du verbe, la possibilité d'un sujet focal est éliminée et il ne reste que la possibilité de l'objet. On peut sans difficulté formaliser cette progression du formatage des rapports syntaxiques en ayant recours au formalisme de la grammaire instructionnelle dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives et de l'élaboration de la « scène verbale », ici appliquée à l'installation des connexions sémantiques plutôt qu'à l'élaboration d'une « scène » symbolique à proprement parler.

Mais il faut préciser que dans la plupart des cas, l'interprétant n'a pas à mettre en œuvre cette machinerie lourde : si on parle d'une souris, d'un chat et de manger, on devine qui fait quoi, quel que soit l'ordre des mots, sans prêter attention aux instructions métalinguistiques assignant les fonctions de sujet et d'objet. On se retrouve donc dans la situation paradoxale où le locuteur est tenu de respecter une procédure de production du sens par le truchement de formes incarnées (motri-sensorielles) interprétables (biosémiotisables, tant par l'allocutaire que l'interprétant réflexif), et un interprétant qui n'aura à prendre en compte cette dynamique qu'en cas d'ambiguïté flagrante (et la chose arrive). Cette incongruité s'explique si on conçoit la procédure syntaxique comme une routine sociale, extérieure au sujet, qu'il reproduit par exemplarisme analogique en l'incarnant par exécution biomécanique, mais qu'il est libre de biosémiotiser ou non à l'interprétation au gré de ses besoins et des disponibles mémoriels fournis par la connaissance du monde, l'expérience personnelle, la culture, l'idéologie etc. En tout état de cause, il n'est pas possible de voir dans ces formes l'affichage d'un processus cognitif personnel sous-jacent comme dans le guillaumisme radical (la « psycho-sémiologie ») ou, d'une manière différente, la linguistique cognitive, mais bien le respect d'une procédure routinière que l'on peut interpréter au premier degré comme si on la découvrait pour la première fois, ou l'ignorer si on sait faire le sens « par cœur » plutôt que « par cervelle ».

Le fait que les fonctions se construisent en temps réel est confirmé par une caractéristique morphosyntaxique assez déroutante du breton : n'étant jamais fixée morphosyntaxiquement, le couplage matière / forme, lexique / fonction, demeure renégociable, et ce dans les deux sens.

D'une part, le sujet peut être lexicalement spécifié ou remplacé a posteriori : *Pêr a zo brav e vamm* 'Pierre est beau sa femme', où *Pierre* installe en amorce focalisatrice un sujet provisoire ou transitoire, en situation d'attente, à remplacer par un élément de l'ensemble qui lui « appartient », sa femme. Les grammaires classiques parlent de « sujet disloqué », ou de « sujet réel » pour le second et « sujet grammatical » pour le premier : l'approche statique, non procédurale, interdit de modéliser la cohérence dynamique du parcours de l'agenda orthosyntaxique. En français, on connaît des situations comparables avec (i) certains énoncés impersonnels (*il est arrivé un accident*), où *il* met en attente un sujet rhématique, avec un effet sémiotique proche de celui de la focalisation en breton, et ce en position finale, conformément à l'inversion typologique de la chaîne « informationnelle » (procédurale) ; (ii) certains énoncés avec *en* comme clitique objet (*j'en veux deux / des beaux*) : l'insertion d'une marque prépositionnelle de transition *en* en site d'objet indique la progression métalinguistique de sa définition lexicale et ouvre la possibilité d'une spécification complémentaire d'ordre quantitatif (dénombrement) ou qualitatif (appréciation), ce que la TOPE formaliserait par les opérateurs Qnt et Qlt.

D'autre part, dans le cadre de la subordination, le complément d'un verbe antéposé peut être directement repris comme sujet (ou autre) du verbe suivant sans en passer par l'intermédiaire d'un pronom relatif ou d'une conjonction :

14. *Rak, me a lavar deoc'h, kalz a brofeded hag a rouaned o deus c'hoantaet gwelout ar pezh a welit ha n'o deus ket e welout*

Car, c'est moi qui vous le dit, beaucoup de prophètes et de rois ont envie de voir la chose que vous voyez et qu'ils n'ont pas vue.

Ar pezh « la chose » est « à la fois » objet de *gwelout* « voir » et objet de *welit* « voyez », ce qu'indique le préverbe *a* (sa focale antéposée est un actant S ou O) et la flexion de personne *-it* de *welit* (la focale perd alors la possibilité d'être sujet). La matrice Foc1-V2 peut être réamorcée à partir d'un syntagme lexical final d'une proposition, ce qui permet l'enchaînement de propositions sérielles non hiérarchisées par des « complémentiseurs » et autres « relativiseurs » : elle est récursive, fonctionne de manière cyclique, et permet d'enchaîner spontanément à l'oral des séries propositionnelles dignes de la syntaxe proustienne à l'écrit. Dans une approche statique, on a l'impression que les sujets sont disloqués en grammatical et irréel, ou à l'inverse qu'un SN superpose deux fonctions syntaxiques relatives à deux verbes distincts, et que les brittophones n'y connaissent rien en grammaire distributionnelle, ne respectent aucune hiérarchisation ni catégorie (cette position a été très sérieusement – et sincèrement – défendue par maints descripteurs, inspecteurs et enseignants). Dans une approche procédurale et dynamique, formulable en termes instructionnels, on met en lumière toute la cohérence de la routine qui sous-tend le parcours biosémiotique.

En breton, le locuteur est contraint d'adresser à l'interprétant un constituant sélectionné par le canal privilégié de l'amorce focalisatrice. Cette contrainte procédurale concerne la proposition simple et l'enchaînement des propositions en série pour la complexification phrastique en temps réel. Mais il faut savoir que cette logique sous-tend également des secteurs locaux de la syntaxe. Dans le SN, tout N est soit prédéterminé par un déterminant grammatical en position d'amorçage (article, possessif) : *ma zad* « mon père », soit post-déterminé par un déterminant lexical : *tad ma vamm* 'père ma femme' → « le père de ma femme ». Le processus est récursif, il implique que le déterminant ne survient qu'en position préfinale (avant le dernier N, lui-même non post-déterminé par un autre N), jouant le même rôle que l'accent tonique préfinal dans la majorité du lexique des langues romanes autres que le français : l'avis d'échéance du N ou du SN :

15. Ti « maison »

An ti « la maison »

Ti an amezeg ‘maison – (laquelle ?) – le voisin → la maison du voisin

Ti amezeg ar skol-mestr ‘maison – voisin- (lequel ?) → l’instituteur

Ce dispositif de renégociation bouclée en temps réel incruste un enchaînement simili-dialogal dans l’enchaînement et dispense du recours à la préposition comme instruction de création d’une relation interprétée, exactement comme la prédication en série dispense du recours au pronom relatif et à la conjonction : la post-détermination lexicale en breton fonctionne à peu près comme « l’annexion » (*êzafê*) en arabe. En outre, l’article indéfini *un* (*ul, ur*) porte un accent tonique (en arabe, il est postposé) :

16. *Bint-un* ‘fille-une’ « une fille » *ur plac’h* « une fille »

Al bint « la fille » *ar plac’h* « la fille »

Dans les deux cas, par des moyens propres aux types respectifs, on trouve une instruction de focalisation attentionnelle sur l’inconnu et la divergence interlocutive ; et les clitiques objet peuvent être antéposés ou postposés, comme dans le dernier exemple supra : antéposés, ils sont localement focalisés et attirent l’attention sur la définition de leur contenu, sinon, pas (cf. ex. 14 vs le suivant).

17. *Pebezh mizer da welout anezhañ mod-se...*

quelle misère de le voir dans un état pareil...

On constate ainsi que la cohérence procédurale qui sous-tend la matrice propositionnelle, récursivité comprise, se retrouve localement dans nombre de ses parties catégorisées selon une logique d’enchâssement systémique, comme la détermination du nom et la complémentation du verbe transitif par l’objet direct, et de nombreux autres que l’on ne peut évoquer ici. Il se dégage l’impression que la routine de l’ensemble a « métastasé » (changé de position) et s’est propagée en pénétrant localement ses propres parties par mise en abîme inversée – l’image miroir de la fractalité si l’on réfère à la grammaire fractale et transcatégorielle de Robert 2003. C’est que cette matrice procédurale opère comme une horloge cognitive ancrée dans les cycles routiniers aux différents niveaux de leur prise en charge par les formes et catégories incarnées dans les signifiants (mots, syntagmes, propositions), comme si les gabarits inférieurs étaient la spécialisation des processus caractérisant le gabarit intégrant (comme le veut la théorie de l’école d’Azerbaïdjan pour l’origine des langues : division de l’holophrase lexicale originelle en segments catégorisés et spécialisés, à l’instar de la division cellulaire).

On a dit que l’amorce propositionnelle s’interprète comme une focale. Ceci est tout à fait vrai pour le breton parlé, où la prise de parole s’effectue en réponse à la présence physique et l’attitude de l’autre, qui agit comme un motif (pas un stimulus stricto sensu), une cause, un facteur de déclenchement : ceci rapproche l’amorce focale de la réponse au stimulus émotionnelle que l’on a signalé en français (*Délicieuses, tes truffes !*). A l’écrit, les choses se présentent différemment. L’écrit peut être une simulation de l’oralité interactive spontanée (dialogues ; forums), ou celle d’une production monologale continue. Dans ce cas, on observe deux types de situations. Soit le scripteur se joue l’enchaînement des phrases comme celui de ses propres répliques, en intercalant imaginativement ce que pourraient être celles d’un interlocuteur virtuel, absent, inexprimé. En ce cas, l’amorce de chaque phrase répond non pas à la fin de la précédente (enchaînement thématique), mais à la réplique intermédiaire fictive :

18. *Unan eus ar bolised a bouezas war an nozelenn gant an niverenn 1, hag ar gael gentañ a risklas d’ar c’hostez. Bihan-kenañ e oa ar gellig.*

« L’un des policiers appuya sur le bouton numéro un et la première grille glissa de côté.

La cellule était toute petite. »

Dans cet exemple, la question intermédiaire implicite prêtée au narrataire virtuel est : [ouverture de la porte] → (Comment est la cellule ?) → Toute petite. Cette focalisation met en correspondance le point de vue du protagoniste qui se dédouble, faisant ses propres questions implicites et les réponses explicites, et le lecteur, amené à découvrir la taille de la cellule comme si cette information survenait en réponse à sa propre question, avec une expérience empathique imposée par la procédure syntaxique. Ce type d'enchaînement, caractéristique des écrits bretons classiques, conserve à l'écrit des habitudes de cohésion dialogale en l'absence de l'interlocuteur, créant des effets de rupture à répétition de la cohésion discursive et imposant à la lecture la construction d'un interlocuteur fictif, continu et cohérent, à identifier au narrataire (d'un point de vue narratologique) instancié par le lecteur dans l'expérience vécue.

Mais on trouve également de nombreux textes dont les auteurs adoptent un mode d'enchaînement continu : l'amorce, quelle qu'elle soit (sujet, objet, attribut, circonstant), reprend anaphoriquement un élément du contexte avant et le thématise. Cela pourrait passer pour un calque cohésif sur le français dû au fait de contact et à la diglossie, mais ce dispositif se déploie dans le respect de la liberté de choisir l'amorce. Si on tient compte de l'écart phénoménologique entre les expériences de la parole et de l'écriture, on intègre ce facteur trivial : à l'oral, le déclencheur présent de la réplique et l'autre ; à l'écrit, c'est la feuille de papier, porteuse de la trace écrite du texte déjà écrit, laquelle se resoumet en continu à la perception visuelle interrogatrice de l'écrivain, appelant une *réponse*. Dans le cadre d'une approche biosémiotique, on voit pourquoi la parole orale inspire plutôt une amorce focale motivée par la présence de l'allocutaire, alors que la parole graphique suggère une amorce thématique suscitée par la présence visuelle des traces externes représentant la mémoire de l'activité graphique. On retrouve un aspect de la raison graphique de Goody, et du rôle de l'expérience de l'écriture et de la lecture dans la mutation des compétences épilinguistiques décrite par Auroux.

Dans le même esprit, la continuité des propositions sérielles (ou des constructions verbales en série dans divers types linguistiques) est caractéristique du cycle oral et sa dynamique temporelle, alors que la discrétisation et hiérarchisation des propositions par diverses amorces correspond davantage au besoin de stabiliser et réifier les segments constitutifs de l'écrit dans sa dimension spatiale. Sous cet angle, le breton est doublement hybride : aréalement, par le fait du contact au français ; et phénoménologiquement, par le fait du croisement des motifs interactionnel et scriptural de la biosemiosis en syntaxe, étant entendu que le français s'est bien plus éloigné, pour des raisons historiques et institutionnelles, du motif interactionnel. Le breton présente une syntaxe unifiée, mais deux canaux interprétatifs divergents selon le moteur phénoménologique de la biosemiosis, l'un de type interlocutif, l'autre de type énonciatif, et les sujets parlants, selon leur expérience, savent jongler entre les deux au gré des genres textuels, discursifs, interactionnels ; et en français régional, on observe des manifestations systémiques locales de cette commutation, ce *code-switching* interprétatif.

Conclusion

Le français et le breton témoignent de la mise en œuvre de procédures biosémiotiques contrastées, et ancrées dans des rapports phénoménologiques distincts à l'expérience des faits interlocutifs et graphiques. Le critère essentiel semble être la distribution dans la linéarité des moments de convergence et de divergence interlocutive. En français, l'amorce du couple SN-SV produit un effet de convergence, et il peut être précédé d'autres éléments (les détachements introducteurs, à effet divergent). En breton, la focale amorce la proposition par un effet de divergence (ancrage dialogal) ou de convergence (ancrage monologal) alors que la proposition,

par son organisation, garantit l'entière liberté de choix focal, écartant toute motivation gestaltique dans la composition de la procédure. Chacune des deux langues présente des modèles de procédure syntaxique dont tel ou tel aspect est inspiré par la relation phénoménologique à l'autre dans le cadre de l'oralité et/ou la relation phénoménologique au texte porteur du déjà dit dans le cadre de l'écrit, avec différents croisements des deux tendances, en synchronie et en diachronie, et en fonction des genres interactionnels et textuels.

C'est dire que la parole, dont la syntaxe, est une expérience de biosemiosis intentionnelle (mais pas contrôlée pour autant), elle-même profondément ancrée dans l'expérience du rapport au monde en général, à commencer par le monde social, immédiat (l'interlocution) et distant (la collectivité), avec le rapport interlocution / dialogisme en arrière-plan. C'est dire que la prise en charge individuelle, egocentrée, d'un processus sémantique quel qu'il soit, est toujours un problème. En morphologie, sa résolution passe par un appareil formel d'alternances configurationnelles de l'interlocution et du dialogisme, ensemble ou séparément selon l'organisation modulaire ou intégrative de ces questions dans les systèmes. En syntaxe, elle passe par un appareil procédural de production phrastique, l'agenda orthosyntaxique, qui amorce l'enchaînement par une phase interlocutivement marquée par la convergence (français), la divergence (breton parlé), ou qui s'organise tout à fait autrement, avec une répartition différente des « points chauds » de l'interlocution et du dialogisme sur la chaîne linéaire. La compréhension de la mise en œuvre des systèmes linguistiques dans les langues naturelles passe par la modélisation des scénarii biosémiotiques imposés et permis par les pratiques interactionnelles modèles qui les inspirent, de même que l'explicitation des effets sémiotiques sur les consciences en interaction et les coalitions qui en émergent. Ces orientations de recherche doivent, à terme, aboutir à une typologie des formats biosémiotiques que sont les langues naturelles en tant qu'ensembles de procédures. Lorsque leur diversité sera moins mal connue, il deviendra possible de revenir sur la question des universaux sur des bases empiriques et théoriques renouvelées.

Références

- APTEKMAN, J. et G. COL. 2010. « Construction du sens par instructions dynamiques ». *Rencontres interdisciplinaires sur les systèmes complexes naturels et artificiels : « Le Contexte »*, Rochebrune. (à paraître dans les actes des Rencontres)
- BAKHTINE M. [1929] 1977. *Marxisme et philosophie du langage*. Paris : Minuit.
- BERGOUNIOUX, G. 2004, *Le moyen de parler*, Paris : Verdier.
- (2006) « La morphosyntaxe allocutive du sens grammatical », *Revue de Sémantique et Pragmatique 19/20*, juin-décembre 2006, 93-120.
 - (2008b) « La morphosyntaxe comme protocole de co-construction du sens : Quelles conséquences pour la didactique du français langue maternelle ? Un regard typologique et contrastif sur le français », C. Vaguer, D. Leeman, (éds), *Diptyque 11, Orthographe: innovations théoriques et pratiques de classe*, Namur : Presses Universitaires de Namur, 103-121.
 - (2010b), « Les temps du verbe breton : Temps, aspect, modalité, interlocution, cognition – des faits empiriques aux orientations théoriques », C. Douay (éd.), *Système et chronologie*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 129-157.
 - (2010f), « Typologie de la déflexivité », D. Bottineau, L. Begioni (éds.), *La déflexivité, Langages 2010/2 (178)*, 89-113.
 - (2010g), « L'émergence du sens par l'acte de langage, de la syntaxe au submorphème », M. Banniard & D. Philips (éds), *La fabrique du signe, Linguistique de l'émergence*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, Interlangues, linguistique et didactique, 299-325.

- (2010h), « Language and enaction », J. Stewart, O. Gapenne, E. Di Paolo (eds), *Enaction: toward a new paradigm for cognitive science*, MIT, 267-306.
 - (2010i), « Les linguistiques cognitives en France, problématiques actuelles », A. O. Tchubaryan, E. I. Pivovarov (éds), *Les sciences cognitives : questions et perspectives, Actes du 1^{er} séminaire franco-russe en sciences cognitives, Moscou, 21-22 septembre 2010*, Académie des Sciences de Russie & Université d'Etat pour les Sciences Humaines de Moscou, 177-222.
 - (2010j), « Quand le classement est une théorie : le verbe impersonnel dans *Les Verbes Français* », D. Leeman, P. Sabatier (éds.), *Empirie, Théorie, Exploitation : le travail de Jean Dubois sur les verbes français, Langages 179-180 (3-4/2010)*, 57-77.
 - (2011a), « La syntaxe phrastique actualise-t-elle l'incidence lexicale ? Etude comparée du français et du basque », M. Arabyan, J. Bres, D. Van Raemdonck, Th. Ponchon, R. Tremblay, P. Vachon-L'Heureux (éds.), *Le Concept d'actualisation en psychomécanique, actes du XIII^e Colloque international de l'Association internationale de psychomécanique du langage (AIPL), Bruxelles, 18-20 juin 2009*, Limoges, Lambert-Lucas, 103-114.
- COL, G. 2008b. « Rôles des unités grammaticales dans la mise en scène verbale. », *Actes du Congrès « 10 ans de recherche en SHS à Poitiers »*, Symposium « Langage et Cognition ». Rennes, Presses Universitaires de Rennes. A paraître.
- COL, G. 2011. « Focalisation, saillance et instruction de construction du sens », in *La Focalisation*, P. Cappeau et S. Hanote (dirs). A paraître aux Presses Universitaires de Rennes.
- COL, G. (en préparation). *Eléments de grammaire instructionnelle*.
- COTTE, P. (1996a), « Système de la syntaxe et refiguration du monde » in *Cahiers de praxématique*, 27, 129-48.
- CROFT b. (2009), "Toward a social cognitive linguistics", V. Evans and S. Pourcel (eds), *New Directions in Cognitive Linguistics*, Benjamins, 395-420.
- DAVIET-TAYLOR, F. & BOTTINEAU, D. (2010), *L'impersonnel*, Presses Universitaires de Rennes.
- DELBART, A.-R., 2007. « Jalons pour une grammaire *instructionnelle* de l'article français », in Denis Bouchard, Ivan Evrard, Etleva Vocaj (dir.) in *Représentation du sens linguistique*, Bruxelles, De Boeck, 2007, p. 91-100.
- DELMAS, C. (1987), *Structuration abstraite et chaîne linéaire en anglais contemporain*, Klincksieck.
- DENEZ, P. (1986), « Contraintes formelles de la structuration de la phrase bretonne », in CARRER, Philippe et alii (1986), *Permanence de la langue bretonne, de la linguistique à la psychanalyse*, Institut Culturel de Bretagne / Skol Uhel ar Vro, Rennes, 19-44.
- DOUAY, C. (2000), *Eléments pour une théorie de l'interlocution, Un autre regard sur la grammaire anglaise*, Presses Universitaires de Rennes.
- FAUCONNIER, G. 1984. *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*. Paris : Editions de Minuit.
- FAVEREAU, F. (1997), *Grammaire du breton contemporain*, Skol Vreizh, Morlaix.
- FEUILLET, J. 2004. *Introduction à la typologie linguistique*, Champion.
- GOLDBERG A. 1995. *Constructions : A construction grammar approach to argument structure*, Chicago : University of Chicago Press.
- GOLDBERG A. E. 2006. *Constructions at Work. The Nature of Generalization in Language*, Oxford : Oxford University Press.
- JANET P. [1889] 2005. *L'automatisme psychologique - Essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine*. Paris : L'Harmattan.
- KELLER P.-H. 2006. *Le dialogue du corps et de l'esprit*. Odile Jacob, Paris.
- LADMIRAL J.-R. & LIPIANSKY E.-M. 1989. *La Communication interculturelle*. Paris : Armand Colin.

- LAFONT R. 1978. *Le travail et la langue*. Paris : Flammarion.
- LAPLANE D. 2000. *La pensée d'outre-mots, la pensée sans langage et la relation pensée-langage*, Institut d'édition sanofi-synthelabo.
- LAVIE, R.-J. 2008. « Interspeaker variation and learnability in an exemplar-based productive model », in G. Desgulier, J.-B. Guinard & J.-R. Lapaire (éds), *Du fait grammatical au fait cognitif. From Gram to Mind* (2 volumes), Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux.
- LEROI-GOURHAN A. (1964). *Le geste et la parole. I. Technique et langage. II. La mémoire et les rythmes*. Paris : Albin Michel.
- LE NY, J.-F. 2005. *Comment l'esprit produit du sens*. O. Jacob.
- MATURANA, H. (1978), "Biology of language: The epistemology of reality". In G. MILLER and E. LENNEBERG (eds.), *Psychology and Biology of Language and Thought: Essays in Honor of Eric Lenneberg*, New York: Academic Press, 27-64.
- MATURANA H.R. & VARELA F.J. 1980. *Autopoiesis and cognition: the realization of the living*. Reidel, Dordrecht.
- MERLEAU-PONTY, M. 1954. *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard.
- OGIEN A. 2007. *Les formes sociales de la pensée, La sociologie après Wittgenstein*. Paris : Colin.
- OGIEN A. 2007. *Les formes sociales de la pensée, La sociologie après Wittgenstein*. Paris : Colin.
- POTTIER, B. 1992. *Sémantique générale*. Paris : PUF.
- ROBERT, S. (éd.). 2003. *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation*. Louvain-Paris : Peeters.
- SIMONDON, G. 1989. *L'individuation psychique et collective*. Paris : Aubier.
- SIMONDON, G. 1995. *L'individu et sa genèse physico-biologique*. Paris : Jérôme Millon.
- VALIN R. 1981. *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Laval : Les Presses de l'université Laval, Québec.
- VANDELOISE C. 1986, *L'espace en français*, Seuil.
- VICTORRI, B. 1999. « Le sens grammatical », *Langages*, 136, 85-105.
- VYGOTSKY L.S. (1962). *Thought and Language*. E. KAUFMANN & G. VAKAR, eds & trans., Cambridge: MIT Press.